

(Ils disent que) *même si l'on éprouve quelque domage*, on pourra, du moins, sauver l'ensemble de l'armée en s'emparant de la position qu'on a en vue, (dicunt) *etsi aliquo accepto detrimento, tamen summâ exercitus salvâ locum quem petant (§ 498) capi posse.* (Cés., B. C., I, 67, 3.)

Dans la pensée que tout était fini, chacun se relâche de son zèle, *ut re confecta, omnes curam et diligentiam remittunt.* (Cés., B. C., II, 13, 2.)

488. **Vidi eum ingredientem.** — Les verbes **facio**, représenter, **induco**, mettre en scène, **video**, voir, **audio**, entendre, se construisent avec un complément accompagné d'un participe présent de la manière suivante.

Ex. : Homère représente *Polyphème causant* avec son bélier, **Polyphemum Homerus cum ariete colloquentem facit.** (Cic., *Tusc.*, v, 39, 115.)

(Platon) a mis en scène (Alcibiade) *rappelant* que..., **induxit eum commemorantem...** (NEP., *Alc.*, 2, 2.)

Je l'ai vu entrer (*m. à m. entrant*), **vidi eum ingredientem.**

Je l'ai entendu chanter (*m. à m. chantant*), **audivi eum canentem.**

REMARQUES. — I. Les verbes **video** et **audio** s'emploient aussi avec l'infinitif accompagné d'un accusatif sujet, mais, dans ce cas, le sens n'est pas le même.

En effet, **eum vidi ingredi**, signifie j'ai vu qu'il *entrait*; **eum audivi canere** signifie, j'ai entendu qu'il *chantait*.

II. La construction **vidi eum ingredientem** peut être remplacée par **vidi eum cum ingrederetur.**

De même Cicéron a dit : **sæpe soleo audire Roscium, cum ita dicat...** j'entends souvent Roscius s'exprimer ainsi (*alors qu'il s'exprime ainsi...*) (*de Orat.* I, 28, 129).

III. Les poètes emploient le participe avec une liberté aussi grande que les Grecs.

Ex. : Il s'aperçut qu'il était tombé au milieu des ennemis, **sensit medios delapsus** (= ἤσθητο ἐμπεσὼν (1) **in hostes.** (VING., *Æn.*, II, 377.)

L'usage latin demanderait **sensit se delapsus (esse).**

## CHAPITRE V

### LA CONCORDANCE DES TEMPS — LE STYLE INDIRECT

489\*. **Quantum valerent** inter homines litteræ **dixi supra.** — On dit, quand le verbe de la proposition principale est au *présent* :

**Timeo ne veniat**, je crains qu'il ne vienne.

Mais on dirait, si le verbe de la proposition principale était à l'*imparfait* :

**Timebam ne veniret**, je craignais qu'il ne vint.

490. De même on dira, le verbe de la proposition principale étant au *présent* :

**Quæro quis venerit**, je demande qui est venu.

Mais on dirait, si le verbe de la proposition principale était à l'*imparfait* :

**Quærebam quis venisset**, je demandais qui était venu, etc.

RÈGLE. — En latin, quand un verbe au *subjonctif* dépend d'un autre verbe, le subjonctif se met au *présent*, si le verbe dont il dépend est au *présent* ou au *futur*; au contraire, le subjonctif doit être à un temps du *passé*, si le verbe dont il dépend est à un

(1) Voy. *Grammaire grecque*, § 539.

temps du *passé*. C'est ce qu'on nomme la *concordance des temps*.

REMARQUE. — A l'indicatif, les temps du passé sont l'*imparfait*, le *parfait* et le *plus-que-parfait*; au subjonctif, les temps du passé sont l'*imparfait* et le *plus-que-parfait* (1); enfin, le *parfait* de l'infinitif et le participe *passé* sont des temps du passé, ainsi que l'*infinitif historique* (§ 440).

Ex. : J'ai dit plus haut quel *était* le pouvoir des belles-lettres parmi les hommes; je vais raconter à présent quel honneur les dieux leur *ont rendu*.

Quantum *valerent* inter homines litteræ  
Dixi superius(2); quantus nunc illis honos  
A superis *sit* tributus *tradam* memoriæ.

(PHÈDRE, IV, 25, 1-3.)

491. **Attraction modale.** — Les propositions subordonnées qui dépendent d'une proposition infinitive ou subjonctive se mettent *volontiers* au subjonctif en latin.

Ex. : D'abord sa mémoire était si grande que je ne crois pas en avoir vu de pareille chez personne; aussi (*litt.*: si bien que) les discours qu'il *préparait* dans sa tête, il les reproduisait sans notes dans les termes mêmes où il les *avait conçus*, *primum memoriâ* (*erat*) *tantâ quantâ in nullo cognovisse me arbitror, (ita) ut, quæ secum commentatus esset, ea sine scripto verbis eisdem redderet quibus cogitavisset.* (Cic., *Brut.*, 88, 301.)

(1) Le *parfait* du subjonctif appartient en réalité au présent.

*Scripserim*, en tant que *parfait*, marque l'idée d'une action accomplie au moment présent : que j'*aie fini d'écrire* en ce moment-ci.

*Scripserim*, employé comme l'aoriste grec, ne marque ordinairement que l'idée verbale pure et simple. Ex. : *ne scripseris*, n'*écris* pas.

*Scripserim* n'appartient au *passé* que dans les propositions du genre de celle qui est donnée ci-dessous. (Voy. *sit tributus* dans la phrase de Phèdre.)

(2) On dirait plus habituellement : *dixi supra*.

REMARQUE. — Le goût du latin pour le subjonctif, dans les propositions de ce genre, est si développé qu'il l'entraîne à mettre le subjonctif même après des conjonctions qui ne se construisent à l'ordinaire, qu'avec l'indicatif, comme *si*, du moment que, *dum* en même temps que, etc.

492. Il peut arriver qu'une proposition, dont le verbe est au conditionnel en français, entre dans une construction qui exige le subjonctif en latin. Comment, en pareil cas, le latin exprime-t-il l'idée du conditionnel ?

Il y a trois cas à examiner :

1° Si la proposition était indépendante, le verbe serait au *présent du subjonctif*;

2° Si la proposition était indépendante, le verbe serait à l'*imparfait du subjonctif*;

3° Si la proposition était indépendante, le verbe serait au *plus-que-parfait du subjonctif*.

493. **Nescio cur nos non recte dicamus.**

— Dans le premier cas, le latin emploie ou bien la même forme du subjonctif qu'il mettrait dans une proposition indépendante, ou bien une périphrase formée au moyen de l'adjectif verbal en *-urus* et du subjonctif du verbe *sum* (cf. § 239).

Ex. : Je ne vois pas pourquoi nous n'aurions pas le droit de dire..., *nescio cur nos non recte dicamus...*

Ils croient qu'il y a là une défense de la loi religieuse, en vertu de laquelle nous souillerions les jeux si nous *venions à assister au spectacle, existimant aliquod nefas esse quo, si intersimus spectaculo, violaturi simus ludos.*

494. **Tale ut, vel si ignorarent id homines, sua tamen pulchritudine esset laudabile.** — Dans le second cas, le latin emploie l'*imparfait du*

*subjonctif*, comme si la proposition était indépendante.

Ex. : A mon avis, si l'on dit d'un pareil acte qu'il est honnête, ce n'est pas à cause des éloges que tout le monde lui donne, c'est parce qu'il est tel que, même si l'on ignorait (le bien que les autres en pensent), sa beauté ne *laisserait* pas de lui mériter des éloges, *ego... judico... non ob eam causam illud dici esse honestum, quia laudetur a multis, sed quia tale sit ut, vel si ignorarent id homines... sua tamen pulchritudine esset laudabile.* (Cic., de *Fin.*, II, 15, 49.)

495. **Ostendis qualis fueris illo tempore consul futurus.** — Dans le troisième cas, le latin emploie la périphrase formée au moyen de l'adjectif verbal en *-urus* et le subjonctif *fuerim* (qui peut, en vertu de la concordance des temps, devenir *fuissem*).

Ex. : Tu montres ce que tu *aurais été* en ce temps-là comme consul, si les circonstances l'avaient permis, *ostendis, qualis tu, si ita forte accidisset, fueris illo tempore consul futurus.*

On vit quel bouleversement *aurait causé* un désastre réel, alors qu'un bruit sans consistance avait soulevé de telles tempêtes, *apparuit, quantum excitatura molem vera fuisset clades, cum vanus rumor tantas procellas excivisset.*

REMARQUES. — I. Au passif, il faudrait employer la périphrase *futurum fuerit* (ou *fuisset*) *ut...* Mais cette tournure est si lourde qu'elle n'a probablement jamais été employée. Les Latins semblent se contenter, en pareil cas, du plus-que-parfait du subjonctif.

Ex. : S'il s'y était refusé, doutez-vous qu'on lui *aurait fait violence*? *Quod ille si repudiasset, dubitatis quin ei vis esset allata?* (Cic., p. *Sest.*, 29, 62.)

II. — Les indicatifs *possum, poteram, potui, etc.*, employés comme il a été dit (§ 235, *Rem.* III), sont naturellement remplacés dans une proposition subjonctive par *possim* ou *potuerim*, si le verbe principal est au présent ou au futur, par *possem* ou *potuissem*, si le verbe principal est au passé.

Ex. : Quand ils ont employé un style brisé et heurté, ils se figurent être de vrais Thucydides, alors que ce résultat ils *auraient pu* l'atteindre même sans maître, *cum mutila quædam et hiantia locuti sunt, germanos se putant esse Thucydidas, cum tamen illa vel sine magistro facere potuerint.*

Si le verbe principal était au passé on dirait : *germanos se putabant esse Thucydidas, cum tamen illa vel sine magistro facere potuissent.*

496. — On a vu (§ 452) comment on exprime l'idée du conditionnel français dans les propositions infinitives.

497\*. **Style indirect.** — Il y a deux manières de rapporter les *paroles* de quelqu'un.

Ou bien on les cite *telles qu'elles ont été prononcées.*

Ex. : *Paratus sum, inquit, je suis prêt*, dit-il.

C'est ce qu'on appelle le style *direct*.

Ou bien l'on dira :

*Dixit se paratum esse*, il dit qu'il était prêt.

C'est ce qu'on appelle le style *indirect*.

REMARQUE\*. — On dit également qu'il y a style *indirect*, lorsqu'on rapporte, non les paroles, mais la *pensée* de quelqu'un; par exemple dans cette phrase : *credebat se paratum esse*, il croyait qu'il était prêt.

498\*. **Habere dixit se spectaculum quod nun-**

**quam prolatum esset.** — On dirait dans le style direct :

Un bouffon dit ceci : « Je connais un genre de spectacle qui n'a jamais été produit en public », **scurra hoc dixit** : « **Habeo genus spectaculi, quod nunquam prolatum est.** »

Au style indirect, cette phrase deviendra :

**Scurra habere dixit se genus spectaculi quod nunquam prolatum foret**, un bouffon dit qu'il connaissait un genre de spectacle qui n'avait jamais été produit en public. (PHÈDRE, V, 3, 9-10.)

C'est à cause du style indirect que **prolatum foret** (1) est au *subjunctif*. L'emploi du *subjunctif* est *obligatoire* dans une proposition subordonnée faisant partie du discours rapporté au style indirect (2).

REMARQUES. — I. Quand le style indirect est interrompu par une réflexion incidente faite par l'écrivain lui-même et non par la personne dont il reproduit la parole ou la pensée, c'est l'*indicatif* et non le *subjunctif* que l'on doit employer dans la proposition ainsi amenée.

Ex. : Aux bords de l'Hypanis, fleuve qui se jette dans le Pont, Aristote prétend qu'il naît des insectes qui ne vivent qu'un jour, **ad Hypanim fluvium, qui in Pontum influit, Aristoteles ait bestiolas quasdam nasci quæ unum diem vivant.**

S'il y avait **influat**, cela voudrait dire que la parenthèse explicative se trouve aussi dans Aristote.

II\*. On remarquera le sens particulier que le *subjunctif* donne la phrase dans des exemples comme le suivant :

Les grenouilles demandèrent à Jupiter un autre roi, puisque, *disaient-elles*, celui qu'il leur avait donné n'était bon à rien, **alium rogantes regem**

(1) Il vaudrait mieux dire : **quod nunquam prolatum esset** (§ 207).

(2) Cette phrase de César (*B. G.*, I, 40, 5) est donc peu correcte : **factum (esse) ejus hostis periculum patrum memoria, cum... non minorem laudem exercitus quam ipse imperator meritus videbatur.** César disait que du temps de nos pères on avait fait l'épreuve de cet ennemi-là, alors que l'armée, à ce qu'il semblait, n'avait pas mérité une gloire moindre que le général en chef.

**misere ad Jovem, inutilis quoniam esset qui fuerat (1) datus.**

(PHÈDRE, *Fables* I, 2, 22-23.)

**Quoniam esset** traduit le français « puisque, disaient-elles, ... » S'il y avait **inutilis quoniam erat**, ce serait l'auteur de la fable qui affirmerait que réellement le roi-soliveau qu'avaient les grenouilles n'était bon à rien.

499\*. **Invitor a Cæsare ut ad se veniam.** —

Dans le style indirect, on emploie le *pronom réfléchi* (sui, sibi, se), ainsi que l'*adjectif possessif réfléchi* (suus, sua, suum), pour renvoyer au nom de la personne dont on rapporte les paroles ou la pensée (cf. § 449).

Ex. : César m'invite à venir chez lui, **Cæsar me invitatur ut ad se veniam**; ou bien a Cæsare **invitor ut ad se veniam** (se, et non eum, parce que le pronom représente Cæsar, dont on rapporte les paroles).

La chouette vit qu'il ne lui restait aucun secours et qu'on méprisait ses paroles, **noctua vidit sibi nullum esse auxilium et verba contemni sua** [PHÈDRE, *Fables*, III, 16, 9] (sibi, et non ei, parce que le pronom représente noctua, dont on rapporte la pensée; de même **verba sua**, et non **verba ejus**).

REMARQUE\*. — On peut reconnaître mécaniquement qu'il y a lieu d'employer le *pronom réfléchi* ou l'*adjectif possessif réfléchi*, lorsque, la phrase étant mise au style direct, ce serait le pronom de la première personne ou l'*adjectif possessif* de la première personne qu'on emploierait.

Ex. : César disait à celui qu'il invitait : **Veni ad me**, viens chez moi.

La chouette se disait : **Mihi nullum est auxilium et verba contemnuntur mea**, il ne me reste aucun secours et l'on méprise mes paroles.

(1) **Erat datus** vaudrait mieux (voy. p. 167, Rem.).

**500. Règles générales du style indirect.** — Les règles du style indirect sont très délicates et très compliquées en latin. L'exemple suivant donnera l'occasion d'apprendre celles qu'il est essentiel de savoir. On a mis le style direct en regard du style indirect.

## TEXTE DE CÉSAR.

[3] Is (Divico) ita cum Cæsare egit : « Si pacem populus Romanus cum Helvetiis faceret, in eam partem ituros atque ibi futuros Helvetios ubi eos Cæsar constituisset atque esse voluisset; [4] sin bello persequi perseveraret, reminisceretur et veteris incommodi populi Romani et pristinæ virtutis Helvetiorum. [5] Quod improvise unum pagum adortus esset, cum ii qui flumen transissent suis auxilium ferre non possent, ne ob eam rem aut suo magno opere virtuti tribueret aut ipsos (2) despiceret [6]. Se ita patribus majoribusque suis didicisse, ut magis virtute contenderent quam dolo aut insidiis niterentur. [7] Quare ne committeret ut is locus ubi constitissent ex calamitate populi Romani et internecone exercitus nomen caperet aut memcriam proderet.

(CÉSAR, de Bello Gallico, I, 13, 3 à la fin.)

**RÈGLES.** — 1° Les propositions à un mode personnel qui, dans le style direct, seraient déjà des proposi-

(1) Futur antérieur.

(2) « Il ne devait pas les mépriser, eux. » Dans le style indirect on emploie *ipsum*, et non *se* pour désigner celui des deux termes d'une opposition sur lequel on veut appuyer davantage.

tions *subordonnées*, se mettent au *subjonctif* dans le style indirect (voy. ci-dessus : [§ 3] Si... faceret; ubi... constituisset atque... voluisset; [§ 4] sin bello perseveraret; [§ 5] quod adortus esset; qui... transissent; [§ 6] contenderent et niterentur; [§ 7] ubi constitissent; caperet et proderet).

La question de savoir si le subjonctif doit être au présent ou au passé (1) est réglée par les lois de la concordance des temps (§ 489).

REMARQUE. — Les subjonctifs *constituisset* et *voluisset* [§ 3] sont au *plus-que-parfait*, en vertu de la règle 489.

2° Les propositions qui, dans le style direct, seraient des propositions indépendantes à l'indicatif, sont, dans le style indirect, à l'*infinitif* avec un accusatif sujet, lorsqu'elles sont *affirmatives* (voy. ci-dessus [§ 3] : Helvetios ituros et futuros; [§ 6] se... didicisse) (2).

3° Les propositions qui, dans le style direct, seraient des propositions indépendantes à l'impératif ou au subjonctif, se mettent au *subjonctif* dans le style indirect (voy. ci-dessus [§ 4] : reminisceretur; [§ 5] ne tribueret... despiceret; [§ 7] ne committeret).

4° Pour l'emploi de *suus*, voy. § 499.

(1) Sur ce qu'il faut entendre par *présent* et *passé* du subjonctif, voy. p. 334, note 1 et § 489, Rem.

(2) Une proposition qui dans le style direct serait une proposition indépendante à l'indicatif, est dans le style indirect, à l'*infinitif* ou au *subjonctif*, lorsqu'elle est *interrogative*.

On emploie *ordinairement* le subjonctif si l'interrogation directe devrait être à la seconde personne.

Ex. : Quid tandem vererentur? (Cés., B. G., I, 90, 9). Que craignaient-ils enfin? (Style direct : quid veremini?)

## LATINISMES ET GALLICISMES

(Diverses locutions françaises.)

## A (préposit.) :

Je n'ai rien à vous écrire.	<b>Nihil habebam</b> (§ 433) <b>quod ad te scriberem.</b>
Voilà ce que j'avais à dire.	<b>Hæc habui quæ dicerem</b> (1).
Les inimitiés cachées sont les plus à craindre.	<b>Occultæ inimiciæ magis</b> (2) <b>timendæ sunt.</b>
A vrai dire.	<b>Ut verum loquar.</b>
A ne pas mentir.	<b>Ne quid</b> (§ 384) <b>mentiar.</b>
A tout prendre...	<b>In universum æstimanti</b> (§ 409)...

## AIMER :

Aimer beaucoup quelqu'un.	<b>Amare ex animo aliquem.</b>
Aimer la liberté.	<b>Libertati studere.</b>
Je n'aimerais plus la vie.	<b>Non me jam vita juvaret.</b>
J'aime la musique.	<b>Musicâ delector.</b>
J'aime à voir fleurir les études.	<b>Me juvat quod florent studia</b> (§ 441) ( <i>litt.</i> : ce fait que les études fleurissent me réjouit).
Il aimait à lire.	<b>Lectione delectabatur</b> (3).

(1) Le subjonctif **scriberem**, comme **dicerem**, est amené par **quod** ou **quæ**, relatifs qui contiennent l'idée de la conjonction **ut**. Ainsi **quod... scriberem** signifie littéralement « qui [fût] de telle nature que je pusse l'écrire. »

(2) Le comparatif, parce que l'on oppose les inimitiés cachées à celles qui ne le sont pas.

(3) Le verbe **amare** suivi de l'infinitif est une construction qu'on ne trouve ni dans Cicéron ni dans César.

## AIR :

Avoir l'air méprisant.	<b>Contemptum præ se ferre.</b>
Avoir l'air d'un honnête homme.	<b>In se speciem viri boni ferre.</b>
Avoir l'air de combattre.	<b>Speciem pugnantis præbere.</b>
Vous avez l'air trop grave.	<b>Nimis austerus videris.</b>

## ALLER :

Je vais le dire.	<b>Dicam.</b>
Vous [allez] rire.	<b>Ridebis.</b>
Il alla jusqu'à avouer.	<b>Non dubitavit confiteri</b> (§ 462, Rem. 1).
Il alla jusqu'à lui faire jurer.	<b>Quin etiam</b> ( <i>litt.</i> : bien plus) <b>eum coegit jurare.</b>
Je vais revenir.	<b>Mox</b> ( <i>litt.</i> : bientôt) <b>ego huc revertor.</b>
Curion va venir.	<b>Curio mox venturus est.</b> (Voy. § 239.)
Il allait prendre la ville.	<b>Prope erat ut oppido potiretur</b> ( <i>litt.</i> : il allait bientôt arriver qu'il prit la ville) (4).
N'allez pas vous imaginer que...	<b>Noli</b> (§ 436, Rem. 1) <b>in animum inducere tuum</b> (avec une prop. infin.).
Il y va du salut de l'État.	<b>De salute reipublicæ decernitur.</b>

ASSEZ (Voy. aussi *Index alphabétique*).

Personne n'est assez méchant pour vouloir le paraitre.	<b>Nemo tam malus est ut videri velit.</b> (Voy. § 479.)
--	--

(1) On dirait aussi **in eo res erat ut...**, mais moins bien **in eo erat ut...** Quant à la construction **in eo sum ut...** elle est absolument incorrecte.

Il n'y eut personne d'assez dur pour ne pas pleurer. **Nemo tam ferus fuit quin lacrimaret** (*litt.* : personne ne fut si dur qu'il ne pleurât pas) (1).

## AVOIR :

*J'ai faim.*

*J'ai soif.*

*J'ai chaud.*

*J'ai bien chaud.*

*J'ai froid.*

*J'ai grand froid.*

*Avoir tort.*

*Vous avez eu raison de partir.*

*Il a de grandes fatigues à supporter.*

*Il n'a que faire d'un ami.*

*Nous n'avons que faire de nous occuper de cela.*

*Ayant autant de modestie que vous en avez.*

## BEAU :

*Vous avez beau crier.*

*Vous avez beau dire et beau faire, vous ne me persuaderez pas.*

*La guerre recommença de plus belle.*

**Esurio.**

**Sitio.**

**Caleo.**

**Æstuo.**

**Frigeo.**

**Algeo.**

**Esse in culpâ.**

**Ratione fecisti** ou **bene fecisti quod profectus es** (§ 441).

**Ei magni sunt subeundi labores.** (Voy. § 249 et 405, Rem. I.)

**Amici non indiget.**

**Nihil ad nos attinet id curare.**

**Pro tuâ modestiâ** (*litt.* : en raison de votre modestie) ou **quæ tua est modestia** (*litt.* : laquelle modestie est vôtre).

**Frustra clamitas** (*litt.* : c'est en vain que vous criez).

**Quamvis multa et dicas et facias, tamen me non persuadebis.**

**Acrius de integro obortum est bellum.**

(1) **Quin** étant étymologiquement l'équivalent de **ut non**, il n'est pas étonnant de trouver **quin** au lieu de **ut non**.

## BESOIN :

Les preuves ont besoin d'être présentées avec clarté.

Cet enfant n'a pas besoin d'être excité au travail.

## BONHEUR :

Il a le grand bonheur d'être absent.

Je n'ai pas eu le bonheur de le voir.

## CŒUR :

Je n'ai pas le cœur de l'abandonner.

Il a le cœur de repousser sa fille.

Ils ont du cœur à l'ouvrage.

J'ai cela à cœur.

Les dieux ont eu à cœur de nous sauver.

Je n'eus rien tant à cœur que de le sauver.

Je n'ai rien plus à cœur que de vous voir heureux.

**Argumenta explicationem illustrem desiderant.**

**Hic puer ad laborem non est excitandus.**

**Hoc percommode cadit, quod abest.**

**Non mihi contigit ut eum viderem** (1).

**Eum deserere vereor.** (Voy. § 459, Rem. I.)

**Filiam aspernatur illiberaliter.**

**Toto animo operæ se dedunt.**

**Hoc mihi cordi** (ou **curæ**) **est.** (Voy. § 398.)

**Diis cordi fuit nos servare.**

**Nihil mihi fuit optatius** (ou **potius**) **quam ut eum servarem** (*litt.* : rien ne fut plus souhaitable pour moi que [ceci à savoir que] je le sauvasse).

**Nihil habeo antiquius** (**carius** ou **præstantius**) **quam ut felicem te videam.**

(1) La construction de **contigit** avec l'infinitif est tout à fait exceptionnelle. Comme tous les verbes signifiant « il arrive que », **contigit** demande **ut** et le subjonctif.

## COURAGE :

Je n'ai pas le *courage* de parler.

Aurez-vous le *courage* de le frapper ?

**Loqui non audeo.**

**Audebisne eum verberare ?**

## CONCERNER :

Cela ne vous *concerne* en rien.

Cette loi *concernait* la Sicile.

**Id tuā (§ 389) nihil (§ 384) refert.**

**Hæc lex ad Siciliam pertinebat.**

## DEVOIR : (Voy. p. 212.)

## ÉGARD :

*Eu égard* à son âge.

J'espère, *eu égard* à ta sagesse, que tu ne me compromettas pas.

**Pro (p. 246) ratione ætatis. Spero, quæ tua est prudentia, fore ut me non in discrimen adducas.**

## ÉLOIGNÉ :

*Je suis si éloigné* de lui vouloir du mal qu'au contraire je l'ai défendu contre ses ennemis.

**Tantum abest ut ei male velim, ut contra ab inimicis defenderim.**

## ENVIE :

*J'ai envie* de cet objet.

*J'ai grande envie* de cette statue.

**Hanc rem cupio.**

**Statuam hanc mirabiliter cupio.**

## ÊTRE :

[*C'est*] en forgeant [*qu'*] on devient forgeron.

[*C'est*] ainsi [*qu'*] il parla ?

[*Est-*] ce ainsi [*que*] vous défendez votre ami ?

**Fabricando fit faber.**

**Sic locutus est ?**

**Siccine amici causam agis ?**

## FAILLIR :

J'ai *failli* tomber.

Il *faillit* être tué.

Il *faillit* périr.

FAIRE : (Voy. p. 209, 1<sup>o</sup>.)

Le jour *fait voir* l'ennemi.

*Faire croire.*

*Faire naître* des maladies.

*Faire paraître* des éléphants dans le cirque.

*Faites-moi savoir* quand vous viendrez.

Votre lettre m'a *fait* connaître l'arrivée de Pompée.

Il le *fit* conduire en prison.

Il ne *fait que* d'arriver.

Je ne *faisais que* de partir.

Il ne *fait que* jouer.

**Paulum afuit quin caderem (§ 490) (litt. : [cela] fut peu éloigné que je ne tombasse).**

**Haud multum afuit quin occideretur (litt. : [cela] ne fut pas beaucoup éloigné qu'il fût tué).**

**Pæne interiit.**

**Lux aperit hostem.**

**Persuadere.**

**Efficere morbos.**

**Elephantos in circum inducere.**

**Fac ut (litt. : fais en sorte que) sciam quando sis venturus.**

**Ex tuis litteris cognovi Pompejum advenisse (litt. : par votre lettre j'ai connu...).**

**Eum in vincula duci jussit. Modo advenit (litt. : il est arrivé tout à l'heure).**

**Modo discesseram.**

**Semper ludit (litt. : il joue continuellement).**



Que faisons-nous que rappeler que nous appartenons au même État ?

Je n'ai fait qu'apercevoir Virgile.

Que ferai-je d'un tel homme ?

Je n'ai que faire de mentir.

FALLOIR : (Voy. §§ 249, 437.)

Peu s'en fallut qu'il ne pleurât.

Il ne s'en faut pas de beaucoup que je le hâsse.

Il s'en faut de beaucoup que je sois heureux.

De combien s'en faut-il que je sois heureux !

Tant s'en faut que je sois heureux !

Tant s'en faut que je sois heureux, qu'au contraire je ne cesse de gémir.

Quid aliud quam admoneamus nos ejusdem civitatis esse ? C'est comme s'il y avait : Quid aliud [agimus] quam admonemus, etc.

Vergilium vidi tantum (litt. : j'ai seulement aperçu Virgile).

Quid hoc homine (§ 410) faciam ?

Nihil est causæ cur mentiar (litt. : il n'y a aucune raison pour laquelle je doive mentir).

Paulum a fuit quin lacrimaret.

Haud multum abest quin eum oderim.

Multum abest ut felix sim.

Quantum abest ut felix sim !

Tantum abest ut felix sim !

Tantum abest ut felix sim, ut contra gemere non desinam (ou adeo non felix sum, ut contra gemere non desinam (1), ou enfin gemere non desino nedum felix sim) (2).

(1) Littéral. : [Il est] tellement [vrai que] je ne suis pas heureux, qu'au contraire, etc.

(2) Littéral. : Je ne cesse de gémir, bien loin que je sois heureux.

Faut-il que tout ait été fait avec si peu de prudence !

FORCE :

Ils voulaient à toute force qu'on nommât les consuls.

Il n'est pas de force [à lutter] seul contre tant d'ennemis.

Il n'a pas la force de porter un si grand fardeau.

Je n'ai pas la force de parler.

A force de travail.

A force de courage, ils effaçaient la honte.

Style obscur à force d'être spirituel.

HARDIESSE :

Avoir la hardiesse de parler.

IMPATIENCE :

Je suis dans l'impatience de vous voir.

Tam nullo consilio gesta esse omnia (1) !

Summa ope (p. 42, n° 2) tendebant ut consules crearentur.

Nec par est unus tot hostibus (litt. : et il n'est pas égal tout seul à tant d'ennemis).

Tanto oneri sustinendo (§ 250, Rem.) impar est (litt. : il est inégal à un si grand fardeau devant être porté).

Loqui non possum.

Multo labore (abl. de cause, § 410).

Multa virtute debebant turpitudinem.

Oratio idcirco obscura quia peracuta erat (litt. : précisément obscur, par cela qu'il...).

Loqui audere.

Te videre aveo.

(1) L'infinifit exclamation expriment le chagrin ou l'étonnement se construit ordinairement avec l'accusatif d'un pronom personnel. Ex. : Mene incepto desistere victam ! (Virg., Én. I, 37.) Ces sortes de propositions exclamatives sont à rapprocher de celles dont il a été question § 427.

## LAISSER :

Dans le passage même où il fait cette critique il *laisse échapper* un iambique sénaire.

*Laissez-moi partir.*

Ils *laissaient* le blé se gâter.

Ne *vous laissez* pas tromper.

## NE LAISSER PAS DE :

Je ne *laisserai pas* de bien faire.

Hannibal *ne laissait pas* sous main de susciter des ennemis à Rome.

Les bonnes mœurs, bien que souvent corrompues, *ne laissèrent pas de* se conserver dans ce pays.

## LIEU :

*Au lieu* de s'entourer des armes des citoyens, qu'on s'entoure de leur amour.

Voilà ce que je pense, *au lieu* de suivre les mages.

**In eo ipso loco quo reprehendit, immittit imprudens senarium.**

**Sine me abire**, ou (dans le style familier) **sine abeam** (*litt.* : permets [que] je parte).

**Fru mentum corrumpi partiebantur** (*litt.* : ils souffraient que le blé se gâtât).

**Cave ne decipiaris** (*litt.* : prends garde qu'on ne te trompe).

**Non absistam bene facere** (*litt.* : je ne renoncerais pas à bien faire).

**Nec non Hannibal adversus Romanos hostes clam excitabat.**

**Boni mores, quamvis sæpe depravati fuerint, tamen in ea regione servati sunt.**

**Benevolentia civium sæptum esse oportet, non armis** (*litt.* : il convient que quelqu'un soit entouré de l'amour et non des armes de ses concitoyens) (1).

**Hoc ego censeo, nec sequor magos** (*litt.* : et je ne suis pas les mages).

(1) L'attribut **sæptum** s'accorde avec le sujet sous-entendu de l'infinitif qui est **quemque** ou **aliquem**.

*Au lieu* de m'aimer, il me regarde à peine.

L'Asie fermait ses portes à Flaccus, *au lieu* qu'elle les ouvrait à un Cappadocien.

Il *n'y a pas lieu* de discuter.

*J'ai lieu* de me réjouir.

Ce fait *donna lieu* à un grand nombre de guerres.

Il craignait que cet événement ne *donnât* lieu à quelque trouble.

Ils avaient *donné lieu* à ce qu'on les traitât en ennemis.

## MALGRÉ :

Le sage ne fait rien *malgré* lui.

Je ne puis les retenir *malgré eux*.

Les soldats ont combattu *malgré moi*.

**Vix aspicit nedum amet** (*litt.* : il me regarde à peine loin de m'aimer) (1).

**Flacco portas Asia clauderat, Cappadocem autem illum recipiebat** (*litt.* : or elle accueillait un Cappadocien).

**Non** ou **nihil est quod disputemus** (*litt.* : il n'y a pas une raison, il n'y a aucune raison pour laquelle...) (2).

**Habeo quod gaudeam** ou **est quod gaudeam** (3).

**Quæ res multorum bellorum causa fuit.**

**Verebatur ne quis motus existeret ex ea re** (*litt.* : il craignait que quelque trouble ne sortît de...)

**Commiserant ut loco hostium essent** (*litt.* : ils s'étaient exposés à ce que...)

**Sapiens nihil facit invito.**

**Eos non possum retinere invito.**

**Milites, invito me, pugnaverunt.**

(1) La proposition où se trouve **nedum** doit toujours venir la seconde.

(2) Le subjonctif, en vertu de la règle 481, 1<sup>o</sup>.

(3) **Habeo quod gaudeam** est l'équivalent logique de **est mihi quod gaudeam**. De là le subjonctif. voy. ci-dessus, n<sup>o</sup> 2.

*Malgré* son innocence. **Quantquam** abest a culpā.  
Ils sont partis *malgré* la loi. **Profecti sunt cum lex vetaret** (*litt.* : bien que la loi le défendit).

*Malgré* l'ordre formel du général. **Contra imperium** ducis (*litt.* : contrairement à...)

## MANQUER :

Il n'a pas *manqué* de faire le même récit à tout le monde. **Neminem prætermisit cui non eadem dixerit** (*litt.* : il n'a laissé de côté personne à qui il n'ait pas dit les mêmes choses.)

Ne *manquez* pas de m'écrire. **Ne intermiseris scribere** (*litt.* : ne laisse passer aucun intervalle de temps sans m'écrire).

Je ne *manquerai* pas de suivre son conseil. **Non omittam ejus consilium** (*litt.* : je ne laisserai pas de côté son avis).

Il ne *manquera* pas de venir tous les jours. **Assidue veniet** (*litt.* : il viendra continuellement).

## METTRE (SE) :

Il *se mit* à parler. **Ad dicendum aggressus est** ou **dicere cœpit**.

On *se mit* à lancer des pierres. **Lapides conjici cœpti sunt** (§ 282).

## PEINE :

J'ai de la *peine* à parler de ce sujet. **Hoc me piget attingere** (289, 3<sup>o</sup>, Rem. II).

A *grand* peine, avec beaucoup de *peine*. **Multo labore** (abl. de moyen).

Sans aucune *peine*. **Nullo labore** (abl. de moyen).

J'ai de la *peine* à m'en passer. **Hac re careo ægre** (*litt.* : je m'en passe difficilement).

J'ai de la *peine* à ne pas pleurer. **Vix teneor quin lacrimem** (*litt.* : [c'est] à peine [que] je me retiens de pleurer).

C'est une chose qui *donne* beaucoup de *peine*. **Res est magni laboris**.

Cela *en vaut* la *peine*. **Operæ pretium est** (*litt.* : le prix de la peine [qu'on se donne] est réel).

Il *ne vaut* pas la *peine* de rappeler ces faits. **Hæc referre non operæ pretium est** (*litt.* : rappeler ces choses n'est pas le prix de la peine).

Vous *n'avez* pas de *peine* à me convaincre. **Facile me persuadebis**.

## PENSER :

J'ai *pensé* périr. **Pæne interii** (*litt.* : j'ai presque péri, peu s'en est fallu que je ne périsse).

## POINT :

La ville était *sur* le *point* d'être prise. **Prope erat ut oppidum caperetur** (Voy. p. 367, n. 1).

## POUR :

Il possédait, *pour* un Romain, une grande érudition. **Multæ erant in eo, ut in homine Romano, litteræ**.

Clisthène avait, *pour* ces temps-là, une grande éloquence. **Clisthenes multum, ut (1) temporibus illis, valebat dicendo**.

## PRÈS :

La ville était *près* d'être prise. **Prope erat ut oppidum caperetur**.

(1) Dans ces locutions *ut* correspond au français *étant donné que* (c'était chez un Romain, que c'était à cette époque-là).

## RAISON :

*Je n'ai pas de raison pour* **Nihil est quod hic diutius maneam** (Voy. p. 375, n. 1).  
rester ici plus longtemps.

*Ce n'est pas une raison pour renoncer à votre droit.* **Neque tamen tibi tuo de jure decedendum est** (*litt.* : et cependant il ne faut pas que tu renonces....)

## SANS :

*Sans compromettre ta dignité.* **Sine ulla imminutione dignitatis tuæ.**

*Il passe le Tibre à la nage sans lâcher ses armes.* **Tiberim transnatat, nec arma dimittit** (*litt.* : et il ne lâche pas ses armes).

*On ne danse guère à jeun sans être fou.* **Nemo fere saltat sobrius nisi forte insanit** (*litt.* : à moins que cependant il ne soit fou).

*Personne ne devient savant sans travailler beaucoup.* **Nemo fit doctus quin multum laboret** (1) (*litt.* : dans des conditions telles qu'il ne travaille pas, c.-à-d. sans qu'il travaille beaucoup).

*Je ne partirai pas sans vous avoir vu.* **Non abibo priusquam te videro.**

*Il est venu sans être invité.* **Non rogatus venit.**

SAVOIR : (Voy. p. 213.)

## SERVIR :

*Cela ne sert qu'à aigrir ma douleur.* **Id ad hoc tantum valet ut dolorem meum exulceret** (*litt.* : cela n'a que cet effet qu'il aigrir ma douleur), ou **id nihil aliud quam dolorem meum exulcerat** (*litt.* : cela ne fait autre chose que ceci qu'il aigrir ma douleur).

(1) **Quin** remplace ici **ut non** signifiant « sans que ».

## SUJET :

*Je n'ai pas sujet de pleurer.* **Non est quod doleam** (§ 481, 1°).

## TARDER :

*Il me tarde de vous voir.* **Nihil mihi longius est quam ut te videam.**

## TENIR :

*Il ne tient qu'à moi que cela se fasse.* **Per me unum stat quominus id fiat** (*litt.* : la chose est arrêtée par ma faute, et c'est moi seul qui empêche que...).

## VENIR :

*Un enfant qui vient de naître.* **Puer a partu recens.**

*Le roi venait de partir, quand les ambassadeurs arrivèrent.* **Rex vix erat profectus, cum legati advenerunt.**

*Il vient de partir.* **Modo profectus est** (*litt.* : il est parti tout à l'heure).

*S'il vient à savoir cela* **Si id forte rescierit** (*litt.* : si par hasard il aura su cela).